Image not found or type unknown

Achat de remorque defectueuse

Par **glup**, le **07/12/2011** à **21:49**

Bonjour,
J ai acheté il y a 28 jours une remorque fourgon
artisanale à un particulier.
J ai payé par cheque et fait signer au vendeur une
attestation de vente. J ai fait assurer cette remorque
en tout risque
Il y a deux jours en conduisant, la fleche s est
desolidarisé du fourgon, ne créant fort heureusement
aucun accident.
Est il possible de demander au vendeur
de reprendre sa remorque et de me rendre l argznt?
Est il normal que la sociéte d assurance
ne demande aucune reference pr assurerla remorque?
Une loi pourruait passer en 2012, concernant l interdiction
d utuliser des remorques artisanales.
Quel recours ai- je contre le vendeur?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés